

CORRECTION ETUDE DOCUMENTAIRE N°1

Sujet : « Les mémoires de la guerre d'Algérie »

Le 18 mars 2012, cinquante ans après la signature des accords d'Evian, l'historien **Benjamin Stora** publie dans le monde une tribune intitulé « *Algérie-France, mémoires sous tensions* » dans laquelle il évoque la questions des mémoires de la guerre d'Algérie. Selon le spécialiste de la guerre d'Algérie, auteur de nombreux ouvrages dont le célèbre *La Gangrène et l'Oubli* publié en 1991, le souvenir de la guerre d'Algérie est un sujet toujours sensible voire douloureux. Très récemment, la présence de François Hollande lors des commémoration du cessez le feu le 19 mars 2016 provoqua à nouveau une vague de débats dans la presse nationale, preuve que la mémoire de la guerre d'Algérie est bien plurielle.

Entre les acteurs avides de reconnaissance qui font valoir leurs mémoires individuelles et les Etats qui naviguent entre devoir de mémoire et roman national, les historiens ont pour rôle d'écrire l'Histoire, ou les histoires, celle des acteurs et celle des Etats, celle du vécu et celle des faits. Ainsi, si la mémoire peut être définie comme un rapport subjectif et personnel au passé, elle n'en est pas moins un outil pour comprendre ce passé. Ces mémoires antagonistes et concurrentes autour de l'Algérie interrogent alors les historiens dans leur pratique mais aussi dans leur rapport à la mémoire. Il s'agit donc de comprendre **en quoi le souvenir de la guerre d'Algérie est aujourd'hui une «guerre des mémoires» qui nourrit (sans le simplifier) le travail d'écriture de l'histoire ?**

Les mémoires officielles, entre crises et apaisements seront étudiées dans une première partie avant de voir dans une deuxième partie la question des acteurs et de leurs mémoires, plurielles. Enfin dans une troisième partie, nous verrons comment ces mémoires plurielles interrogent et nourrissent le travail de l'historien.

I – Les mémoires officielles du conflit, entre crises et apaisements.

A) De la guerre des mémoires à la mémoire retrouvée

Amnésie et hyper commémoration (l. 2,3)

Reconnaissance et dialogue : Ouverture des archives (l. 7) année de l'Algérie (l.14) apaisement (l. 18)

B) Le retour des tensions

Loi de 2005 sur le rôle positif de la colonisation (l.21) – Mur des victimes du FLN (l. 27)

Demande de repentance de la part d'Algérie (l. 31 à 43)

II – Des mémoires plurielles et antagonistes (les acteurs).

A) Ecrire l'histoire malgré des témoignages parfois opposés qui affluent

Les témoignages du FLN, ceux des militaires (l.10 à 19)

B) L'impossible commémoration de la fin de la guerre

Mémoires conflictuelles : appelés, combattants pieds-noirs, harkis, rapatriés, FLN (l. 26 à 29 et 44 à 55)

III – Les mémoires de la guerre d'Algérie au prisme des historiens.

A) Ecrire l'histoire autrement: la questions des sources

L'ouverture des archives et le travail des historiens (l. 15 à 17) (l.69) : les différentes sources de l'historien – La place des mémoires et des témoignages.

B) Ecrire l'histoire autrement : la place des acteurs

Nombreux travaux d'histoire sociale qui s'intéressent aux acteurs : thèses en cours sur les détentions de militants nationalistes algériens en France, sur les « cinquièmes bureaux » ou sur le commandement français en Algérie → Travail sur l'histoire des mémoires de la guerre d'Algérie dans lequel la fiction à un rôle à jouer.

Conclusion / Limites du texte (l. 68)

Quelle place devrait être celle du politique ? Benjamin Stora aborde à la fin de l'article la question du politique. Or le rôle du politique est central. Entre la tentation d'écrire une histoire officielle et l'injonction au devoir de mémoire, entre la reconnaissance d'une histoire tumultueuse et l'écriture du roman national, le politique en France comme en Algérie à un rôle primordial dans l'apaisement des mémoires.